Projet d'établissement 2015-2019

* Volet logistique
* Volet Développement durable

Instances centrales
août-octobre 2015

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

Deux démarches complémentaires

- L'élaboration des Volets « logistique » et « développement durable » du plan stratégique présentent des recouvrements entre leurs domaines respectifs. Le risque de doublons étant réel, une animation coordonnée des deux programmes a été mise en place : répartition des domaines, méthode partagée, synergie des calendriers.
- 4 thèmes apparaissent à la fois comme processus logistiques et illustration du développement durable : achats éco–responsables, transport de biens, gestion des déchets et hygiène des locaux.
- Ces thèmes étant d'abord des processus logistiques structurants de l'activité hospitalière, ils sont intégrés au volet logistique comme les 5 autres thèmes, mais avec des objectifs de développement durable bien pris en compte.
- Par ailleurs le suivi des deux projets sera articulé pour s'assurer que se réalisent les convergences nécessaires tout en évitant les redondances.
- Et pour commencer : cette présentation commune aux instances.

Projet d'établissement 2015-2019

Le Volet logistique

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

contenu

Références et méthode d'élaboration - 03

Articulation avec les autres projets centraux - 12

Déclinaison attendue dans les GH - 13

Gouvernance - 14

Communication - 15

Les neuf domaines du volet logistique (définition et périmètre) - 16

Les principes transversaux concernant les neuf domaines - 17

Les Fiches par domaine - 19

Annexes - 37

Les neufs domaines

1 - les achats*

2 - la gestion des approvisionnements

3 - le transports de biens*

4 - le transports de patients

5 - la sécurité des personnes et des biens

6 – la gestion du linge

7 - la restauration

8 - l'hygiène des locaux*

9 - la gestion des déchets*

* Domaine partagé avec le volet développement durable

Références et articulations :

Les références :

- *le plan stratégique 2015-2019* (et ses travaux préparatoires)
- le projet médical
- le projet *gestion des risques et qualité*
- le projet de prise en charge des patients
- des travaux thématiques dédiés à la logistique
- 3 projets nationaux structurants :
    - Le programme PHARE
    - Le programme ONDAM 2015-2017
    - Le projet développement durable

PLAN STRATEGIQUE APHP 2015 - 2019

Projet gestion des risques et qualité

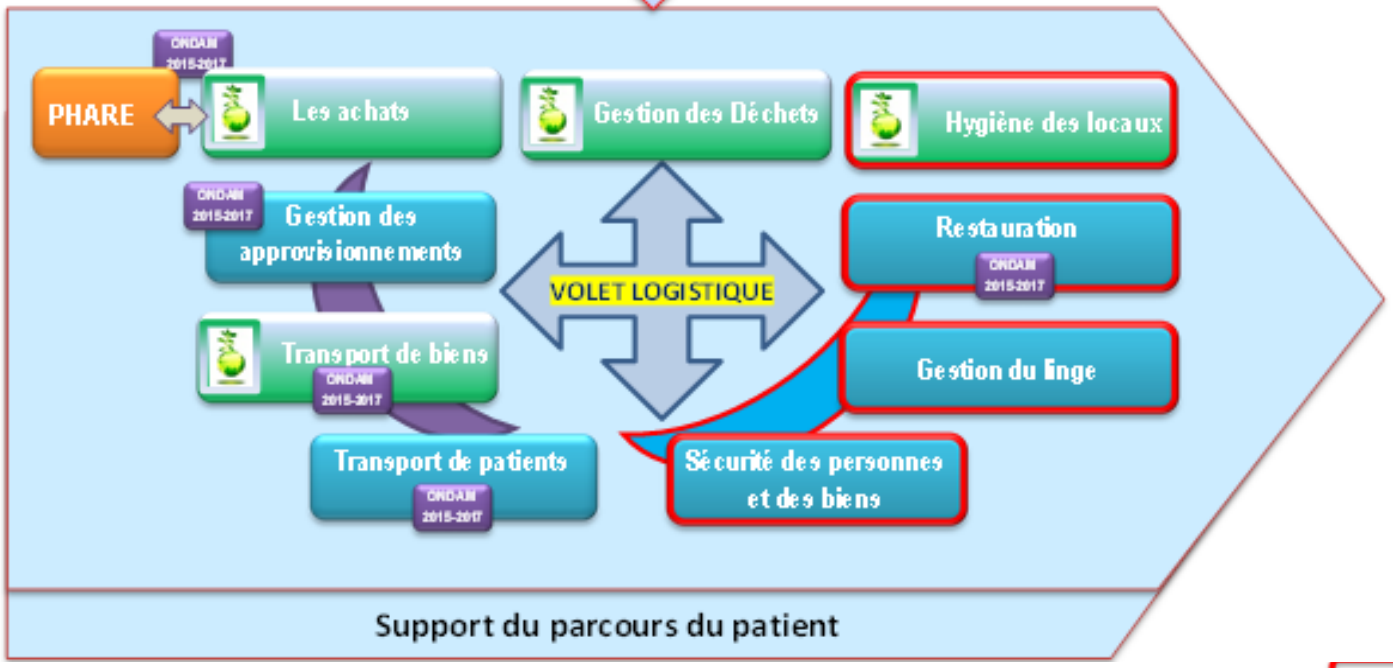

Domaines du volet logistique

omaine commun au projet DEVELOPPEMENT DURABLE

omaine concerné par le PLAN ONDAM 2015 - 2017

Domaine en lien avec le projet QUALITE HOSPITALITE

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

Gouvernance :

- niveau transversal : **comité de suivi du volet logistique**
  - Comité multidisciplinaire se réunissant 3 à 4 fois par an.
  - Installé après l'adoption du présent volet logistique par les instances
  - Dont la mission est d'assurer le suivi du volet lors de la mise en œuvre des plans d'actions et en veillant aux échéances à travers une double logique :
    - Veiller au respect des principes transversaux à tous les domaines et de la cohérence avec les autres projets
    - Organiser les appuis et (ré-)orientations éventuellement nécessaires

- au niveau de chaque domaine : **binôme de coordination =** DACSEL de groupe et un responsable expert central, qui ont en charge de coordonner le travail de mise en œuvre du volet logistique sur ce domaine et d'en rendre compte au comité de suivi. Il choisit les modalités d'animation du domaine, qui peuvent être variables selon les domaines.

- au niveau de chaque groupe hospitalier (ou hôpital hors groupe), une **gouvernance locale spécifique** décidée à ce niveau, **animée principalement par le DACSEL** concerné et qui associera largement les différents métiers

7 priorités transversales à prendre systématiquement en compte

1 - la performance logistique dans le parcours du patient : la synchronisation indispensable des processus logistiques (nettoyage des chambres, livraison des repas, organisation des transports patients, disponibilité des approvisionnements…) **avec le parcours du patient** (entrée, sortie, rendez-vous, passage au bloc opératoire, visite, examens…) : C'est ainsi particulièrement le cas avec la prise en compte des impacts dans les domaines logistiques (à court ou moyen terme) du « **virage ambulatoire** » engagé au sein de l'AP-HP.

2 - la prise en compte de « l'approche patient » telle que traduite par le projet Qualité-Hospitalité, notamment en participant à l'élaboration des référentiels produits dans ce cadre et à leur utilisation dans les plans d'actions .

3 - la synergie concrète (objectifs, référentiels, méthode, calendrier…) avec les **démarches d'amélioration continue de la qualité**, principalement avec la certification HAS - version 2014, mais aussi les autres démarches de certification ou de normalisation (ISO, COFRAC…) et les orientations de la CME dans ce domaine.

4 - la contribution aux objectifs de développement durable qui doivent être intégrés dans les neuf domaines et converger avec le programme du même nom.

5 - l'articulation avec les **objectifs de performance économique et la recherche d'efficience**, notamment portés par les programmes **ONDAM** et **PHARE**.

6 - les interactions entre les neuf domaines qui sont, le plus souvent, liés les uns aux autres : les travaux menés sur chacun doivent tenir compte des orientations retenues pour les autres.

7 - La recherche systématique d'une **association large des divers métiers** pouvant contribuer à la déclinaison des objectifs et des plans d'action : en lien avec tous les métiers de la logistique, les équipes médicales et de soins, les secteurs de la qualité, de l'organisation, de la maintenance et des investissements, du système d'information (etc…), et en s'appuyant notamment sur les réseaux efficaces déjà constitués entre ces professionnels. Au-delà de la nécessaire cohérence des actions entre métiers complémentaires de l'hôpital, cela participe aussi d'une **juste valorisation de l'ensemble des compétences.**

Projet d'établissement 2015-2019

Le volet développement durable

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

contenu

Bilan des volets Développement Durable des plans stratégiques précédents 5

Objectifs du volet Développement Durable 10

Une élaboration participative 13

Coordonnée avec les autres volets du Plan Stratégique 14

Décliné en huit domaines 15

Complété par trois projets et des actions de recherche médicale 20

Une déclinaison par GH, Direction et PIC 22

Gouvernance 23

Communication Animation Sensibilisation 24

Une visibilité institutionnelle forte 25

Les huit domaines

1 - la transition énergétique

2 - les déplacements des professionnels

3 - les transports de biens*

4 - les achats éco responsables*

5 - la gestions des déchets*

6 - l'hygiène des locaux*

7 - l'Hôpital Numérique

8 - la responsabilité sociale

* Domaine partagé avec le volet logistique

Les trois projets et les actions de recherche médicale

* Un Hôpital Nord Durable
* Un siège exemplaire
* La Pitié-Salpêtrière, un hôpital dans son écosystème

* La recherche médicale en développement durable

Quatre niveaux de gouvernance ou de pilotage:

Niveau de pilotage institutionnel :

- Comité Stratégique Développement Durable :

- Secrétaire générale (présidente)
- Un représentant de la CME
- Trois DG ou DGA des GH suivant : HUPNVS , Pitié-Salpêtrière, HU Henri-Mondor
- La directrice de l'HAD
- Deux représentants du bureau du Comité de Coordination DD
- Le Directeur (ou son représentant) de DRH, DEFIP, DOMU, DPUA, DSI, DSAP, DirCom, DAJ, Départ. logist (SG).

- Comité de Coordination :

- Prépare les éléments décisionnels soumis au comité stratégique ou les bilans qui lui sont présentés
- Composé de l'ensemble des référents Développement Durable de l'APHP
- Animé par le chargé de mission DD.
- Ses travaux sont préparés par un **bureau** [référents DD de GH et du siège et un membre de la CME].

Groupes de travail par domaine :

- composés à l'occasion de l'élaboration du projet
- Animés par un **binôme**, : un référent de GH et un référent ou un expert du siège ou d'un PIC.
- Assurent le suivi de l'état d'avancement des projets de leur domaine.

Au niveau de **chaque GH** (ou hôpital hors groupe) : **comité Développement Durable** en charge de l'élaboration et du suivi de la déclinaison locale du volet DD du plan Stratégique , animé par le référent DD du GH.

Six objectifs prioritaires :

- Réduire notre empreinte environnementale
- Accompagner et anticiper la recherche d'efficience de l'institution
- Être en phase avec l'évolution de notre environnement réglementaire et sociétal
- Améliorer la qualité de vie au travail
- Améliorer la prise en charge de l'ensemble de nos usagers
- Participer à la mise en place d'organisation plus résiliente

concernant toutes les composantes de notre institution, des activités de soins aux fonctions administratives et logistiques :

- compatibles avec ceux des Groupes Hospitaliers, des Directions du Siège et des PIC,
- réalistes économiquement parlant mais aussi en terme de déploiement opérationnel et en identifiant donc les ressources à mobiliser
- mesurables à l'échelle du plan stratégique en reposant sur un calendrier réaliste et sur des indicateurs pertinents

Une réduction de notre empreinte environnementale :…

…déclinée en plans d'actions dédiés :

- De l'efficacité énergétique
- Du recours aux énergies renouvelables
- De la maitrise des déchets et leur valorisation
- Des achats écoresponsables
- De la mobilité des biens et des personnes
- De l'impact environnemental du déploiement du concept d'hôpital numérique

…cohérente avec les efforts d'efficience de l'APHP et qui devrait y participer activement, voire les anticiper en maitrisant, notamment, nos dépenses énergétiques et de transports.

… En phase avec l'évolution réglementaire et sociétale, particulièrement impactée par la transition vers une société respectueuse de son environnement :

- Décliner les conséquences de la loi de transition énergétique
- Contribuer à l'organisation de la COP21
- Tenir compte des aspirations de notre personnel et de nos usagers à vivre dans un environnement plus durable
- Participer aux recherches concernant l'impact de notre environnement sur la santé
- Apparaitre comme une entreprise de santé exemplaire en la matière
- Intégrer les préoccupations des collectivités locales notamment en termes d'urbanisme durable

L'amélioration de la qualité de vie au travail occupe une place privilégiée dans cette démarche à la fois respectueuse de l'environnement ET du bien-être des professionnels. De nombreuses actions concourent conjointement à ces 2 objectifs, créant du lien social autour d'un projet résiliant, durable et sociétal :

- Déployer un Plan de Déplacement d'Entreprise général
- Améliorer l'organisation du travail par une approche de responsabilité sociale et environnementale (RSE)
- Optimiser la logistique
- Travailler l'ergonomie et le confort thermique des lieux de travail
- Aménager les espaces extérieurs
- Développer la formation initiale et continue

Ce constat vaut également pour l'amélioration de la prise en charge de l'ensemble de nos usagers. Plusieurs actions participant à l'amélioration des conditions de vie au travail bénéficient aussi, de fait, aux usagers comme :

- Travailler l'ergonomie et le confort thermique des lieux de prise en charge et d'accueil
- Aménager les espaces extérieurs
- Faciliter l'accès par les transports en commun de nos hôpitaux

D'autres pourraient être plus spécifiques comme la prévention et l'information des usagers concernant l'impact de l'environnement sur la santé.